



FORMATION

Formation

RSE & Impact +



DURÉE

2 jours (15 heures)

DATES

5-6 avril 2022

LIEU / FORMAT

Nantes (en présentiel)

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE

TARIF

Adhérents : 1000€ TTC

Non-adhérents : 1300€ TTC

PUBLIC VISÉ

Dirigeant(e)s et/ou salarié(e)s en charge de la RSE/ QSE

PRE-REQUIS

Expérience sur la RSE

De la RSE à l'impact positif

Face aux urgences sociales et écologiques, les entreprises sont aujourd'hui nombreuses à souhaiter la transformation de leur modèle. Selon un sondage d'Harris Interactive, 88% des dirigeant(e)s se disent prêt(e)s à changer leurs pratiques au regard des enjeux sociaux et environnementaux.

Mais par où commencer ? Comment (re)inventer sa politique RSE de façon positive et créatrice de valeur ? Comment mesurer l'impact de ses activités au regard de ces urgences ? Comment formaliser ses engagements sur la durée, et se doter d'une raison d'être ? Quelles actions programmer ? Comment faire évoluer sa gouvernance ? ...

Que vous soyez dirigeant(e) ou salarié(e) en charge de la RSE, cette formation se base sur des outils concrets et accessibles, des exemples et une pédagogie participative. Elle vise à aller au-delà des bonnes intentions de la RSE, et des petites actions, en questionnant l'impact des organisations.

→ Objectifs et compétences visé.e.s

- Appréhender les nouveaux enjeux de la RSE
- Connaître les outils pour mesurer l'impact de son entreprise
- Être en mesure de formaliser des engagements sur la durée
- Comprendre les étapes méthodologiques pour faire évoluer sa stratégie, et inscrire la RSE au cœur de ses activités
- S'inspirer des bonnes pratiques et découvrir un ensemble de produits/services à impact positif pour structurer son plan d'action.

→ Programme de la formation

1ere journée:

>> Appréhender les nouveaux enjeux de la RSE et de l'entreprise responsable

- Analyses des mutations mondiales/nationales/locales
- Evolution de la réglementation
- Nouvelles attentes des consommateurs

>> Mesurer l'impact de son entreprise, identifier ses priorités

- Découverte des outils (référentiels / labels, autodiagnostic, empreinte carbone ...)
- Mise en pratique (séquence pédagogique propre à chacun)

>> Formaliser ses engagements sur la durée, définir sa raison d'être

- Décryptage de la Loi Pacte
- Apport méthodologique pour définir sa raison d'être (points de vigilance, questions à se poser, acteurs à mobiliser, modalités de déploiement)
- Étude de cas (entreprises engagées)

2e journée:

>> Faire évoluer son offre, inscrire la RSE au cœur de ses activités

- Présentation des nouveaux modèles économiques (économie circulaire, économie de la fonctionnalité, économie sociale et solidaire, ...)
- Apport méthodologique pour questionner son offre produits/services à l'aulne des enjeux sociaux et environnementaux
- Mise en pratique (séquence pédagogique propre à chacun)

>> Structurer un plan d'actions (en lien avec les démarches existantes)

- Apports méthodologiques (animation/gouvernance, reporting, implication des équipes, dialogue avec les parties-prenantes, communication responsable, *impact investing*...)
- Analyse des stratégies RSE, benchmark
- Décryptage des solutions "positives" disponibles sur le marché

→ Modalités pédagogiques

Une formation-action avec des apports conceptuels, méthodologiques et surtout une mise en situation avec une approche terrain et concrète

+

Une alternance entre des temps de travail individuel, en petits groupes, pour s'approprier les contenus et échanger des bonnes pratiques entre entreprises
Une alternance entre des apports théoriques, des apports méthodologiques et des temps de supervision pour mettre en pratique.

+

Des études de cas de démarches inspirantes RSE de PME pour s'inspirer et la mise en application dans son entreprise pour agir.

+

A chaque étape, des experts reconnus interviendront pour inspirer et donner les bonnes pratiques sur la thématique et aussi des chefs d'entreprises témoigneront sur leur retour d'expérience.

→ Modalités évaluatives

+

Un suivi en amont et aval: en amont, questionnaire pour connaître les attentes, la maturité en RSE. Pendant le parcours, devoirs maison pour se mettre en action. En aval, formalisation de sa démarche avec un plan d'action et une visio 3 mois après pour échanger sur la mise en pratique de la formation.

→ Moyens et outils

- Un support stagiaire
- Une liste de ressources et de contacts
- Des vidéos pour partager en interne



Crédit photos : Aurélie Piel,
<https://www.linkedin.com/in/aurélie-piel-ab991995/>
Anne Johnson

→ Formatrice : Anne LAURENCE



Après une première partie de carrière professionnelle dans le marketing, Anne a accompagné, pendant 10 ans, la relance de la CAMIF autour d'un nouveau business model ancré sur la consommation et la distribution responsable. Tour à tour Responsable Marketing puis Directrice des Achats, elle met en place la stratégie de communication responsable de la CAMIF et une politique d'achat responsable et locale. En 2016, elle devient Directrice RSE et pilote 3 gros chantiers: l'Entreprise à mission, le modèle à impact et le lancement d'une marque locale et durable. Experte de la mobilisation d'acteurs, elle a à cœur d'intégrer la RSE de façon pragmatique et stratégique au sein de l'entreprise et de mobiliser en interne et en externe. Ses sujets phares: la RSE en PME, les achats durables, l'éco-conception et l'économie circulaire. Depuis 2020, elle a rejoint le Comité 21 Grand Ouest comme Directrice des projets RSE et Nouveaux modèles économiques.

Retrouvez le CV de la formatrice sur [LinkedIn](#)

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Anne Laurence, Comité 21 Grand Ouest - laurence@comite21.org

Angeline Rio, Comité 21 Grand Ouest - rio@comite21.org

→ Une qualité certifiée

Le Comité 21 s'engage à offrir des prestations de qualité, adaptées aux besoins de chacun. Il s'appuie sur des consultants-formateurs dont l'expertise est largement reconnue, et régulièrement validée. Les formations qu'il propose s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue. L'acquisition des compétences est suivie à travers plusieurs temps d'évaluation des stagiaires, pendant et après la formation.



Toutes les formations du Comité 21 sont validées par **Qualiopi**, marque propriété du Ministère du Travail et certifiant la qualité de nos formations.

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **Actions de formations**



Paris
102 av enue des Ternes
75017 Paris
Tél. : 01 55 34 75 21
comite21@comite21.org

Réseau Grand Ouest
3, Bd de la Loire
44200 Nantes
Tél. : 02 28 20 60 80
grandouest@comite21.org

www.comite21.org





Formation : bulletin d'inscription

L'ORGANISATION

Raison sociale :

N° TVA intracommunautaire :

N° de SIRET :

Adresse (société) :

Code postal / ville :

Nom et prénom de la personne en charge de la formation :

Ligne directe :

E-mail :

LE(S) STAGIAIRE(S)

Stagiaire 1

Nom Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

E-Mail :

Stagiaire 2

Nom Prénom :

Fonction :

Ligne directe :

E-Mail :

LA FORMATION

Intitulé du stage choisi : De la RSE à l'impact positif ... Par où commencer ?

Date : 5-6 avril 2022

PRIX TTC : 1 300 € TTC (non adhérent)

1 000 € TTC (adhérent Comité 21)

RÈGLEMENT

Par la structure signataire

1. Acompte de 50 % du montant TTC avec ce bulletin par virement. En cas d'impossibilité du versement de l'acompte, transmission d'un bon de commande (IBAN : FR76 1027 8005 9800 0201 4440 147 / BIC : CMCIFR2A)

2. Le solde sera à verser à réception de la facture.

Par l'OPCO

La prise en charge de la formation par votre OPCO doit nous être adressée avant le début de la formation. Merci d'en faire la demande en amont et de nous en informer.

Une convention de formation professionnelle est systématiquement envoyée avec la confirmation de votre inscription. L'inscription ne sera enregistrée qu'à réception du bulletin d'inscription et de l'acompte ou du bon de commande, ou de la prise en charge confirmée par l'OPCO.

Dans le cas d'une annulation ou d'un report par le client, les conditions sont les suivantes :

- . Toute annulation d'inscription ou report doit être signalé par téléphone et confirmé par écrit.*
- . Une annulation ou un report intervenant deux semaines ou plus avant le début de la formation n'impliquera aucun frais.*
- . Une annulation ou un report intervenant moins de deux semaines avant le début de la formation donnera lieu à une facturation égale à 100 % du montant du stage à titre d'indemnité forfaitaire.*
- . Toute formation commencée sera due intégralement.*

À retourner au Comité 21 : Angéline RIO, rio@comite21.org Référente technique et commercial de la formation

Date :

Cachet de la structure

Nom et fonction du signataire autorisé :